

LES CENTRES DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE

En août 2010, le ministère de la Culture et de la Communication intègre les Centres de Développement Chorégraphique dans les dix labels et réseaux nationaux qui officialisent un réseau dynamique pour le développement de la danse et de ses publics.

Aujourd'hui, l'État et les collectivités territoriales soutiennent l'activité des centres de développement chorégraphique (CDC) qui situent leur action principalement dans le domaine de l'accompagnement des artistes en création et dans la sensibilisation des publics à la culture chorégraphique. Ils constituent un complément précieux à l'action menée par les CCN et, au niveau national, par le centre national de la danse.

10 CDC sont actuellement soutenus à ce titre, et 2 CDC sont en préfiguration. Les CDC partagent des projets communs qu'ils déclinent et personnalisent selon les besoins et les attentes de la région dans laquelle ils sont implantés.

Les missions de CDC :

- le soutien à la création et à la recherche, le repérage et l'accompagnement des artistes.
- la diffusion de spectacles de danse en concertation avec les scènes de leur territoire.
- l'éducation artistique et culturelle, les relations avec les publics.
- le développement de partenariats de proximité et d'une politique de réseau.
- la formation et l'insertion des professionnels de la danse.

Les CDC :

- | | |
|--|---|
| - Le Cuvier CDC d'Aquitaine | - L'échangeur - CDC Picardie |
| - Art Danse CDC Dijon Bourgogne | - CDC - Les Hivernales Avignon
Vaucluse PACA |
| - La Briqueterie CDC du Val-de-Marne | - Le Pacifique CDC Rhône-Alpes |
| - Uzès danse CDC de l'Uzège, du Gard
et du Languedoc-Roussillon | - CDC Atelier de Paris |
| - CDC Toulouse / Midi-Pyrénées | Et en préfiguration : |
| - Le Gymnase CDC Roubaix Nord-Pas
de Calais | - Touka danses CDC Guyane |
| | - Pôle Sud CDC Alsace |

En juillet 2010 les directrices et les directeurs de CDC ont fondé l'association des Centres de développement chorégraphique (A-CDC). Ils réalisent ensemble des projets en faveur de la création, des compagnies et de l'éducation artistique et culturelle des publics.

ART DANSE, CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE DE BOURGOGNE



Le Festival

Resserré dans l'espace et le temps, Le Festival présente, deux semaines durant, une douzaine de propositions chorégraphiques françaises et étrangères représentant la diversité de la création contemporaine, en collaboration avec les lieux partenaires.

La production

Chaque année, les CDC coproduisent la création d'une compagnie soutenue à chaque étape du processus de travail et de vie de la pièce : apport financier, temps de résidence, promotion, tournée dans tous les CDC. En alternance chaque année, un chorégraphe français puis un chorégraphe étranger. Art Danse coproduit par ailleurs plusieurs autres créations, chaque saison (cf. page 12).

Et toute la saison...

Actions artistiques (cf. pages 17 à 23)

Art Danse CDC Dijon Bourgogne effectue un travail continu de formation du regard du spectateur, dans cet objectif, il assure la présence de la danse dans les quatre départements de la région en programmant des formes légères, itinérantes dans les communes rurales, ainsi que des ateliers de pratique dans les écoles, collèges, lycées, universités, écoles de danse, conservatoires, etc.

À destination du tout public et des publics spécifiques, des actions et ateliers de création sont également organisés chaque année, encadrés notamment par Edmond Russo & Shlomi Tuizer, Serge Ambert, Jean- Christophe Boclé, et les artistes présentés pendant le Festival.

Les outils pédagogiques

Dans le but de permettre aux publics d'aborder l'art chorégraphique dans sa diversité, les CDC proposent les malles pédagogiques. Initiées par le CDC Toulouse Midi-Pyrénées et diffusées à l'échelle nationale par le réseau des CDC, les malles *Une histoire de la danse en 10 dates* et *Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres* offrent une approche de la danse simple et ludique grâce à la présentation commentée de vidéos qui retracent l'évolution de la danse de 1896 à nos jours. La 3ème mallette *le tour du monde des danses urbaines en dix villes*, présentée par un artiste chorégraphique, aborde les danses «sociales» dans le monde. Une 4ème mallette est en préparation, en collaboration avec l'INA, elle sera consultable librement sur le site dans la rubrique créations web, *Fresques : Danses sans visa*. Le voyage chorégraphique se déclinera en 9 parcours accompagnés de soixante documents vidéo.

Le CDC s'est tout récemment doté de l'exposition «la Danse contemporaine en questions», outil pédagogique visant à mieux comprendre le monde chorégraphique à travers des affiches thématiques, en vue d'en faire une exposition itinérante, prévue dès la rentrée 2015.

Le CDC a produit et présenté le film réalisé par Jean-Paul Lebesson, *Conversations avec Daniel Dobbels* autour de la présence du chorégraphe en Côte d'Or pendant quatre années auprès de différents publics.

